



droit apres le licenciement

Par **momo62**, le **31/03/2012 à 17:09**

bonjour,
je suis une employee de maison pour particuliers, j ai 4 employeurs , je suis licenciée fin avril par l un de mes employeurs pour qui je travaillai 3 heures par semaine depuis 13 ans je suis licenciée pour raison personnel(l employeur demenage dans une autre region)
j aimerai savoir si je beneficierai de l allocation chomage apres mon licenciement

Par **P.M.**, le **31/03/2012 à 17:36**

Bonjour,
Je vous conseillerais de vous rapprocher de Pôle Emploi mais cela dépendra du revenus que vous procurent les autres emplois et de leur nombre d'heures...